



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND
CTV-P10**

René Luisier – Chemin des Gouilles 12 – 1945 Liddes
pist@fsvt.ch - www.fsvt.ch - +41 79 4463479

• **CONCOURS DE TIR VITESSE AU PISTOLET AIR 10M A 5 COUPS** •

DISPOSITIONS D'EXÉCUTION – CONCOURS TIR DE VITESSE 10M A 5 COUPS
EDITION 2022 – 2023

1. Base

Selon le règlement du CTV-P10 de la FST, Règ. 4.74.01 édition 2020

2. Date

Durée : du 15 octobre 2022 au 31 mars 2023
Qualification : du 15 octobre 2022 au 28 février 2023
Finale : samedi 26 mars 2023, Lucerne Indoor

3. Droit de participation

Le CTV-P10 est soumis à l'obligation de la licence.

4. Retour des résultats

Dès la fin des tirs, au plus tard le 28 Février 2023. **Courrier A.**

5. Finance

Le prix de la feuille de stand comprenant les trois programmes de tir est de CHF **17.00** (inclus la contribution de Sport et de Formation), dont CHF 2.00 par feuille de stand revient à la société organisatrice. Pour les catégories d'âge jusqu'à U 21 (10-20 ans) le prix de la passe est diminué à CHF **12.00** et de ce fait, le montant de CHF 2.00 ne peut plus être déduit par les sociétés.

6. Classes d'âge / catégories

E/S/V/SV (Hommes et Femmes)
Juniors (m/f) jusqu'à U21



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND
CTV-P10**

René Luisier – Chemin des Gouilles 12 – 1945 Liddes
pist@fsvt.ch - www.fsvt.ch - +41 79 4463479

7. Distinction

Chaque participant ayant droit à la distinction reçoit une carte -couronne d'une valeur de Fr. 10.00.

Limites de distinction

Carte-couronne dès :

Epreuve sur cibles basculantes

40 coups

E/S/V/SV (H-F)

20 touchés

Juniors (m/f)

15 touchés

Epreuve standard

40 coups

E/S/V/SV (H-F)

320 points

Juniors (m/f)

305 points

8. DECOMPTE

Les feuilles de stand doivent être remplies entièrement et lisiblement (caractères d'imprimerie ou machine à écrire). Les sections sont instamment priées de renvoyer le décompte immédiatement après la fin des concours, mais au plus tard **jusqu'au 28 Février 2023, au responsable cantonal 10m.**

La feuille de décompte doit être remplie entièrement.

Le montant total dû est à verser au CCP 19-2407-5 jusqu'au 10 mars 2023, compte 6172 vitesse.